

PROGRAMME
Laïcité, droits et obligations
Dans les établissements de la fonction publique hospitalière



JOUR 1

**DUREE TOTALE DE LA
FORMATION :**

- **2 jours OU**
- **3 jours avec intersession**

Objectifs :

- **Identifier les besoins prioritaires du groupe**
- **Maîtriser les principes fondamentaux de la laïcité**
- **Identifier les droits et les devoirs des personnels et des patients en situation d'accompagnement et de soins**
- **Définir les grands principes de la laïcité dans la Fonction publique hospitalière**
- **Repérer les situations de conflits éventuels dans l'interaction entre principes républicains et les convictions individuelles**

Programme :

Durée	Contenu	Démarche pédagogique
1h	<p>Questionnaire préformation Il sera à remplir par les participants (durée, 15 minutes). Ce questionnaire vise d'une part à tester les connaissances des participants afin d'adapter les apports par l'intervenant et d'autre part il leur permettra d'évaluer leurs acquis en fin de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation individuelle et expression des attentes de chacun - Présentation des objectifs de l'intervention et son déroulement - Analyse des pratiques professionnelles - Identification des attentes des stagiaires - Recueil de questions sur des situations réelles - Auto correction du questionnaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de chacun par une démarche interactive visant à créer des liens au sein du groupe - Analyse des pratiques de chacun pour mettre en évidence la complémentarité des connaissances et donc la nécessité du travailler ensemble - Questionnaire sur les connaissances et auto-évaluation pour que l'intervenant puisse faire des apports au plus près des besoins des participants - Correction du questionnaire et analyses

PROGRAMME
Laïcité, droits et obligations
Dans les établissements de la fonction publique hospitalière



1h	<p>Définir le concept de « laïcité à la française » au travers et à partir de notre histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De l’Ancien régime à la loi du 9 décembre 1905 : de la religion d’Etat à la séparation des Eglises et de l’Etat • La loi de séparation des Eglises et de l’Etat : ses objectifs, son contenu. • Des approches différentes de la laïcité au sein de l’Union européenne et dans le monde 	<ul style="list-style-type: none"> - A partir des résultats du questionnaire, apports théoriques complémentaires aux connaissances des participants - Utilisation de schémas et de Mind Mapping afin de faciliter l’apport des connaissances.
1h30	<p>Montrer, à travers les textes comment le principe de la laïcité associe pour les agents et les usagers, la neutralité du service public et la liberté religieuse.</p> <p>Au niveau constitutionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Article 2 de la constitution du 4 octobre 1958 : « la France est une République indivisible, laïque... » • Déclaration des droits de l’homme et du citoyen, article 10 : « nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l’ordre public établi par la loi » • Préambule de la Constitution de 1946 <p>Au niveau législatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loi du 9 décembre 1905 • Loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires : obligation de réserve et de neutralité • Circulaire du 2 février 2005 <p>Apport fondamental de la jurisprudence des tribunaux administratifs, du Conseil d’Etat et du Conseil Constitutionnel : interprétation et éclairage de la loi dans la Fonction Publique</p> <p>Rapport de la commission des usagers, FHF, juin 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pédagogie participative : chacun énumère les connaissances sur le sujet - Reprise et organisation de ces connaissances sur fiches individuelles et personnalisables pour les participants : l’objectif étant que les participants s’approprient les apports juridiques (mind mapping, carte mentale...) - Textes de loi avec utilisation de jeux cadres pour une approche plus pédagogique : « Questions à foison »

PROGRAMME
Laïcité, droits et obligations
Dans les établissements de la fonction publique hospitalière



1h30	<p>Stricte neutralité des agents publics et des salariés participant à une mission de service public</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute expression des convictions religieuses est interdite • Divergences entre la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme et celle du Conseil d'Etat. • Le non-respect de l'obligation de neutralité par les agents est sanctionné par l'administration et les tribunaux <p>- L'expression par les usagers de leur opinion religieuse est autorisée mais strictement encadrée par le juge : la liberté d'expression ne doit pas troubler le bon fonctionnement du service</p> <p>- La laïcité doit s'inscrire dans le respect des grands principes du fonctionnement du service public (égalité de tous, continuité du service public)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pédagogie participative : chacun énumère les connaissances sur le sujet, la diversité du public permettra l'apport de différents points de vue. - Apport de connaissances théoriques. - Remise de dossiers pédagogiques et de documentations
2h	<p>Une approche juridique et pragmatique répondant aux préoccupations de terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extériorisation par les agents de signes manifestant l'appartenance à une religion : le cas du foulard islamique, kippa... • Etude de décisions rendues par les tribunaux (tribunal administratif, Conseil d'Etat, Conseil constitutionnel) • Les régimes alimentaires : hallal, kasher, végétariens...et les jeûnes pratiqués par les patients et les agents. • La pratique du culte dans les établissements publics hospitaliers et la place des aumôniers • Le choix du médecin • Le refus de certains soins (transfusion sanguine)- cas des mineurs. • Congés confessionnels et continuité du service public • La neutralité des bâtiments publics (crèches et arbres de Noël) • La clause de conscience (ex : refus de procéder à une IVG au nom des convictions religieuses) 	<ul style="list-style-type: none"> - Des exemples sont tirés de l'expérience des participants afin d'être au plus près de leur réalité « terrain » et de pouvoir leur apporter des réponses concrètes. - Jeu cadre : Interruption intelligente : - Le formateur s'arrêtera lors de ses apports pour demander à des participants de résumer ou paraphraser les points clés, présenter une idée d'application personnelle qui utilise les nouvelles connaissances, ou poser une question / faire un commentaire.

PROGRAMME
Laïcité, droits et obligations
Dans les établissements de la fonction publique hospitalière



JOUR 2

Objectifs :

- **Améliorer ses pratiques sur la base des retours d'expériences**
- **Appliquer des méthodes et outils adaptés dans l'établissement**

Programme :

Durée	Contenu	Démarche pédagogique
3h30	Questions et situations vécues <ul style="list-style-type: none"> • La laïcité en service de soins • La laïcité et la qualité de la prise en charge du patient • Appréhender le delta entre le cadre législatif et la réalité de la prise en charge du patient en soins palliatifs • Comment concilier les croyances et religions dans les soins et faire face aux patients en fin de vie 	4 ateliers proposés aux participants : <ul style="list-style-type: none"> - Echanges, interaction entre les participants et entre - Questions/Réponses - Support écrit sous forme de fiche proposé aux participants
3h30	Création d'une boîte à outils Laïcité des grilles d'évaluation des pratiques <ul style="list-style-type: none"> • un livret de Laïcité • une charte de Laïcité • une plaquette de Laïcité • un livret sur des situations vécues et les réponses apportées • un fascicule sur les techniques et outils de communication avec des retours d'expériences 	Création de la boîte à outils : <ul style="list-style-type: none"> - Apports des participants suite à l'intersession et à leurs expériences - Technique du « Cherchons ensemble » afin d'impliquer chaque participant - Technique du « Questions à foison » afin de consolider et concrétiser les apports des jours précédents

PROGRAMME
Laïcité, droits et obligations
Dans les établissements de la fonction publique hospitalière



JOUR 3 : OPTIONNEL

Objectifs :

- **Prévenir des situations de tensions**
- **Mobiliser des techniques de médiation adaptées aux situations rencontrées**
- **Appréhender les outils de la communication non violente et de la relation d'aide**

Programme :

Durée	Contenu	Démarche pédagogique
3h	<p>La gestion des situations de tension sera explorée à travers différentes situations, qui seront privilégiées en fonction des expériences et des besoins de chacun :</p> <p>Du côté des patients : Des musulmans exigent que les prises de sang soient effectuées à travers leurs vêtements, un juif met le feu à son lit d'hôpital avec un chandelier pour célébrer Hanoukka (fête des lumières hébraïque), des témoins de Jéhovah abandonnent leur enfant ayant reçu en urgence une transfusion sanguine, des catholiques s'opposent à un traitement antidouleur,....</p> <p>- <i>Jusqu'à quel point le consentement du malade est-il nécessaire pour pratiquer un acte soignant où le pronostic vital est en jeu mais aussi les convictions religieuses du malade ou de sa famille ?</i></p> <p>Du côté des professionnels :</p> <p>- <i>Comment accompagner le patient en fin de vie, et les familles face au décès en tenant compte de leurs convictions religieuses ? Peut-on recruter une femme voilée même dans des fonctions sans lien direct avec les patients ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux cadres : « Cherchons ensemble », « Questions à foison » sur les situations de tension - Exploitation de cas concrets à partir de situations de travail - Partir de l'expérience des agents, des attitudes, paroles et réactions psychologiques et émotionnelles rencontrées chez les personnes touchées par le deuil pour une meilleure analyse de pratique - Test d'auto-évaluation sur ses points forts et ses axes d'amélioration face à des situations de tension

PROGRAMME
Laïcité, droits et obligations
Dans les établissements de la fonction publique hospitalière



	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Peut-on missionner une famille d'accueil dans une fonction de socialisation d'un malade sans prendre en compte les orientations confessionnelles des différentes parties ?</i> - <i>Peut-on tolérer des absences pendant les fêtes religieuses ?</i> - <i>Qu'en est-il du rôle des aumôniers ainsi que des lieux de culte et de recueillement ?</i> - <i>Un agent de la fonction publique peut-il porter un signe distinctif d'appartenance religieuse ?</i> - <i>Peut-il quitter transitoirement son poste pour prier ?</i> Du côté des bénévoles : - Quels droits, quels devoirs ? - Quel outil de contrôle du respect des principes de la laïcité ? Du côté des hôpitaux : - Comment respecter les croyances quand un établissement ne peut pas préparer des plats hallal, casher, végétariens ? - Comment organiser les pratiques culturelles quand l'établissement manque de locaux ou est contraint d'instituer un partage obligé des lieux ? 	
2h	<p>Communiquer en situation transculturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • La communication, définition et principes généraux • La communication verbale • La communication non verbale • Le langage corporel et ses marques d'appartenance • Les gestes et les attitudes • Le regard et les mimiques • Le toucher • Le silence 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion en groupe à partir de l'expérience professionnelle des stagiaires et des situations rencontrés - Partir des expériences vécues des stagiaires et donner des éléments d'analyse transactionnelle pour bien comprendre cette notion de juste distance et bon positionnement - Ateliers autour du développement de la conscience corporelle, de la relation à soi et

PROGRAMME
Laïcité, droits et obligations
Dans les établissements de la fonction publique hospitalière



	<p>Communiquer en situation de soins transculturelle, une compétence à construire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir de manière universelle • Identifier la culture, notamment le langage du patient • Aborder l'Autre avec empathie 	<p>à l'autre, de la relation d'aide et de la gestion des émotions</p> <p>- Jeux de rôles et atelier de la «chaise chaude»</p>
2h	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer ce qui, dans notre manière de penser et de communiquer, génère de l'opposition ou, au contraire facilite la communication et désamorce les conflits • Clarifier ce que nous vivons, notamment les enjeux ou besoins, et établir nos priorités parmi eux • S'exprimer de manière concise, avec des demandes claires • Décoder les besoins d'autrui, • Savoir respecter ses différences • Ecouter et développer une écoute empathique 	<ul style="list-style-type: none"> - Brainstorming - Etude des pratiques des participants - Mind mapping afin d'illustrer et de s'approprier les processus et techniques de communication